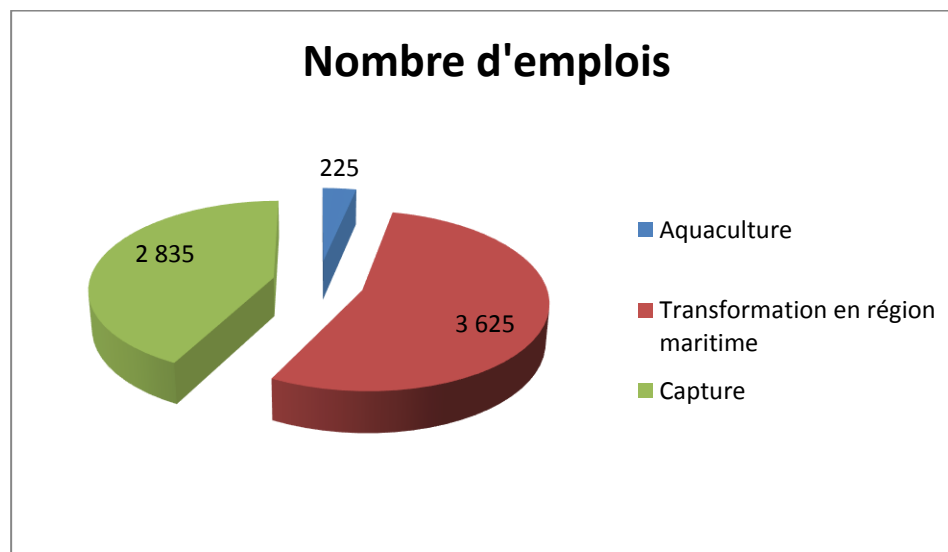


Le secteur des pêches et de l'aquaculture¹

L'industrie des pêches et de l'aquaculture se subdivise principalement en trois grands secteurs: la capture, la transformation et l'aquaculture.

En date de juin 2017, le Québec détenait 1 313 établissements spécialisés dans les secteurs des pêches (eaux douce et salée), de l'aquaculture (eaux douce et salée) et de la préparation et du conditionnement de poissons et de fruits de mer. Le secteur de la pêche en eau salée est celui qui compte le plus grand nombre d'établissements (1 157) ou 81 % de l'ensemble des établissements des secteurs, suivi de la pêche en eau douce (90), du secteur de la transformation des produits aquatiques (82) et du secteur de l'aquaculture (74).

Dans le plan d'action 2015-2020 de la stratégie maritime du Gouvernement du Québec, il est estimé que le secteur de l'économie maritime soutenait près de 25 000 emplois directs dont le sous-secteur des produits de la mer représente 8 136 emplois directs, donc 33 % des emplois du secteur maritime (la transformation en région périurbaine n'est pas comptabilisée). L'industrie constitue un levier économique considérable pour le Québec, mais surtout pour les différentes régions maritimes. Essentiellement composé de petites entreprises, le secteur de la capture s'accapare le plus grand nombre d'emplacements. Par contre, le secteur de la transformation s'approprie le plus grand nombre d'emplois avec près de 4 000 dont 57 % sont en Gaspésie, le quart sur la Côte-Nord et 19 % aux Îles-de-la-Madeleine. En 2016, la valeur des exportations québécoises de poissons et fruits de mer se chiffrait à 3,5 M\$. Les activités du secteur des pêches et de l'aquaculture ont généré 323 M\$ de revenus.



La saisonnalité dans le secteur

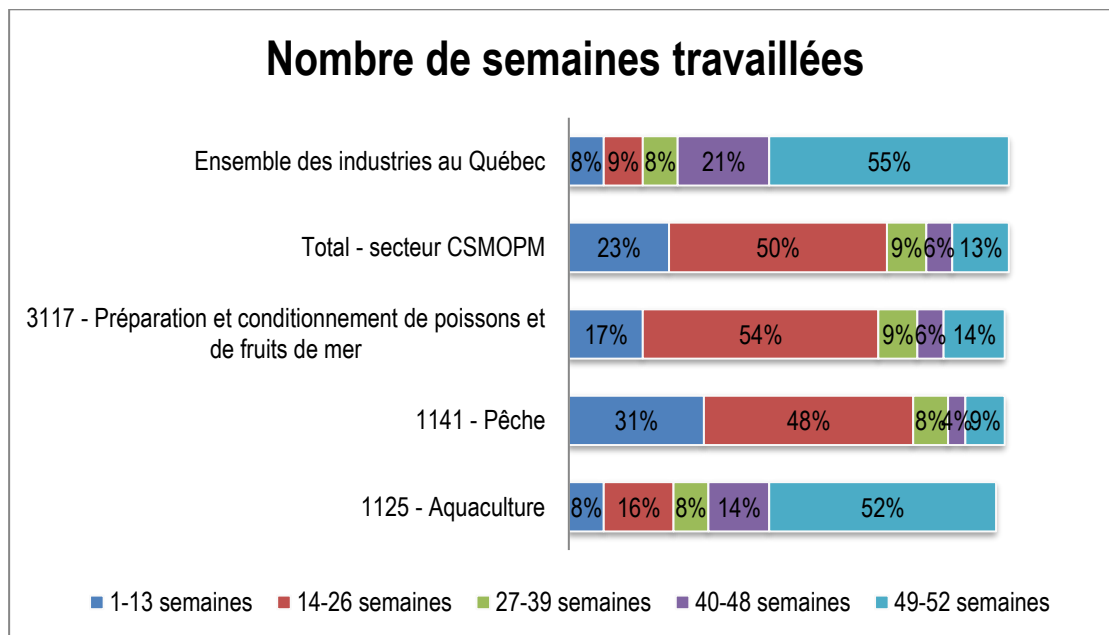
La majorité des secteurs de la filière des pêches située en régions maritimes (capture, transformation et aquaculture en eau salée) sont saisonniers. Les périodes d'activité vont essentiellement d'avril à novembre avec une période de pointe en début de saison. Depuis plusieurs années, le secteur poursuit ses efforts de diversification en vue d'allonger la saison de production.

¹ Source : Adapté de Statistique Canada, Recensement de 2016

Les entreprises de transformation de produits marins que l'on retrouve dans les régions urbaines transforment, quant à elles, à l'année, car elles travaillent en grande majorité à partir de produits importés des autres provinces du Canada ou de l'étranger.

Les principaux enjeux liés à l'emploi saisonnier

Le nombre de semaines travaillées annuellement



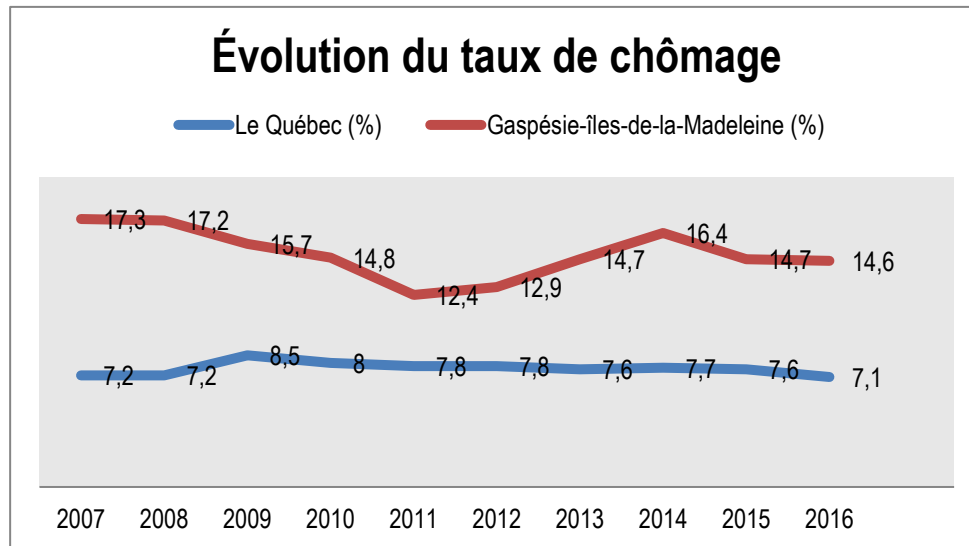
Source : Adapté de Statistique Canada, Recensement de 2016.

Le nombre de semaines travaillées annuellement dans le secteur des pêches et de l'aquaculture est nettement inférieur à celui observé dans l'ensemble des industries au Québec. 55 % des personnes recensées dans l'ensemble des industries au Québec travaillent entre 49 et 52 semaines par comparaison à 13 % pour les personnes recensées dans le secteur des pêches et de l'aquaculture. Une part importante de celles-ci (50 %) a déclaré travailler entre 14 et 26 semaines. Seul le secteur 1125 - Aquaculture mentionne occuper un emploi entre 49 et 52 semaines dans une proportion similaire (52 %) à celle de l'ensemble des industries du Québec. Cela s'explique par la représentativité des entreprises piscicoles qui sont situées en région périurbaine et exploitent leurs activités à l'année avec le marché de table. Pour les secteurs 3117 - Préparation et conditionnement de poissons et de fruits de mer et 1141 - Pêche, 71 % et 79 % respectivement travaillent moins de 27 semaines.

Le contexte du chômage saisonnier

La région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est celle qui détient le taux de chômage (nombre de chômeurs en pourcentage de la population active) le plus élevé (15 % en 2016). L'ensemble des régions maritimes où sont situées la majorité des entreprises du secteur des pêches a ainsi un taux de chômage équivalent ou supérieur (15 %) à la moyenne québécoise (8 % en 2016). Ce taux élevé s'explique par caractère saisonnier des activités de pêche et d'aquaculture. Les régions maritimes sont les plus saisonnières et sont aussi celles où le taux de chômage est le plus élevé.

Depuis le milieu des années 1990, le taux de chômage de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine connaît une importante tendance à la baisse. En 2011, il a atteint son plus bas niveau depuis 1987, soit 12,4 %. Malgré cette tendance à la baisse, en 2016, la région demeure encore celle qui a le taux de chômage le plus élevé au Québec, devant le Saguenay-Lac-Saint-Jean (avec 14,6 %).



Source : Institut de la statistique du Québec, Emploi, taux d'emploi, chômage et taux de chômage, par région administrative, Québec - Mis à jour le 13 mars 2017

Aux Îles-de-la-Madeleine, les deux principaux secteurs économiques sont la pêche et la mariculture ainsi que le tourisme, dont les retombées sont évaluées respectivement à 80 M\$ et 70 M\$. Ces deux secteurs économiques, qui sont saisonniers, expliquent notamment le taux de chômage élevé de la région.

Évolution du taux de chômage dans la région Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine, données désaisonnalisées du 8 janvier 2017 au 6 janvier 2018

Période	Taux de chômage
3 décembre 2017 au 6 janvier 2018	13.5
5 novembre 2017 au 2 décembre 2017	14.3
8 octobre 2017 au 4 novembre 2017	14.5
9 juillet 2017 au 5 août 2017	13.6
7 mai 2017 au 10 juin 2017	12.2
12 mars 2017 au 8 avril 2017	14
12 février 2017 au 11 mars 2017	15.5
08 janvier 2017 au 11 février 2017	16.4

Source : Table de réflexion régionale concernant le régime d'assurance-emploi (2018)

La concurrence des autres secteurs

La région de la Gaspésie a connu ces derniers mois un certain regain socioéconomique. La construction et l'ouverture de Ciment Mc Innis ainsi que l'embauche de quelques centaines d'employés chez LM Wind Power Canada, les débarquements exceptionnels de produits de la mer, sont sans contredit d'excellentes nouvelles, mais cela vient accroître la concurrence en matière d'emploi et de main-d'œuvre, alors que cette dernière est de plus en plus vieillissante.

Les initiatives et les solutions explorées

Le jumelage d'entreprises

Le Regroupement des employeurs secteur bioalimentaire 2011 a été créé en 2007 avec la contribution financière de la direction régionale d'Emploi-Québec de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine l'appariement de main-d'œuvre entre les demandes des entreprises de transformation de produits marins. Les travailleurs ont ainsi accès à un emploi dans une autre usine pour allonger leur saison de travail. Ce partage de la main-d'œuvre a permis d'améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre. Le regroupement d'employeurs connaît encore aujourd'hui un vif succès avec 7 entreprises faisant partie du réseau.



Un intérêt pour le recrutement de travailleurs étrangers temporaires

La majorité des régions du Québec connaîtra d'ici 2036 une baisse de population en âge de travailler, selon les plus récentes projections de population de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). La situation s'annonce particulièrement difficile dans une dizaine de MRC qui ne perdra pas moins du tiers de leurs 20-64 ans. Ce sont principalement la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine, le Bas-Saint-Laurent et le Saguenay-Lac-Saint-Jean qui seront touchés. Le secteur des pêches, et particulièrement les entreprises de transformation des produits aquatiques, se tourne vers le recrutement international en vue de pallier à la sous-production saisonnière par manque de main-d'œuvre, car elles ont épuisé toutes les ressources locales.

Table de réflexion régionale concernant le régime d'assurance-emploi

Dans l'objectif de répondre aux difficultés que vivent les entreprises de certains secteurs en lien avec le recrutement de la main-d'œuvre, le régime d'assurance-emploi actuel, ainsi que le vieillissement accéléré de la population, une table de réflexion concernant le régime d'assurance-emploi a été mise en place. Cette table a réuni des acteurs de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine provenant de quatre secteurs précis : le tourisme, les ressources naturelles, les services et la formation afin d'alimenter, d'un point de vue régional, la réflexion du ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social concernant les éventuelles modifications possibles au régime de l'assurance-emploi.

L'amélioration des pratiques de gestion

L'amélioration des pratiques de gestion des ressources humaines peut contribuer à recruter et à fidéliser les employés. Le CSMOPM a élaboré un guide pratique de gestion des ressources humaines pour PME ainsi que de nombreux outils dont un manuel de l'employé interactif en ligne, un guide sur la rétention et la formation, ainsi que des exemples de meilleures pratiques sur le site Web du CSMOPM.

Une approche concertée auprès des jeunes

Dans le but de faire découvrir l'industrie et les métiers du secteur des pêches et de l'aquaculture aux élèves du Québec, le CSMOPM a conçu une trousse pédagogique sous le thème *Des métiers pour moi!* contenant une variété d'activités. Celles-ci sont interactives et présentées dans un contexte d'apprentissage ludique pouvant être animé de façon autonome par les enseignants, plus particulièrement dans les cours «Projet personnel d'orientation (PPO)» et «Science et technologie».

Elles font également valoir la diversité et le potentiel de carrières du secteur et favorisent une prise de conscience sur l'importance du secteur dans l'économie québécoise. La durée, l'intention pédagogique, le mode de travail et le déroulement peuvent être adaptés selon les besoins de chaque classe.

Également, le CSMOPM de concert avec les CSMO de la transformation alimentaire et du commerce de l'alimentation ont joint leurs efforts pour informer les jeunes sur les métiers de leurs secteurs respectifs, dans une approche commune. Le site [Ta bouffe.com!](http://Tabelle.com) présente les emplois dans une perspective intégrant toutes les étapes de la chaîne bioalimentaire.



Bibliographie

Quelques études et références

Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes (2018), réalisé par le Groupe Agéco, «Diagnostic sectoriel dans l'industrie des pêches et de l'aquaculture au Québec». [En ligne]

Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes (2016), réalisée par le Groupe Agéco, «Analyse des besoins en matière de relève entrepreneuriale dans l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales». [En ligne]

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (2017), « Pêches et aquaculture commerciales au Québec en un coup d'œil – Portrait statistique | Édition 2016». [\[En ligne\]](#)

Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes (2014), réalisé par le Groupe Agéco, «Diagnostic de la main-d'œuvre dans le secteur de la commercialisation des produits aquatiques au Québec». [En ligne]

Quelques sites Internet de référence



[Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec \(MAPAQ\)](#)

[Ministère des Pêches et Océans Canada](#)

[Créneau d'excellence Ressources, sciences et technologies marines](#)